

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **STÉPHANE VERRET**, chef Affaires réglementaires – Direction Affaires réglementaires et tarifaires pour Hydro-Québec Distribution, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 2^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2011-2012 (dossier R-3740-2010) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 2 août 2010.

(s) Stéphane Verret

STÉPHANE VERRET

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 2 août 2010.

(s) Jocelyne Soucy 174 381

Commissaire à l'assermentation pour les
districts judiciaires de Montréal et d'Iberville